

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
<b>Axe 1 :</b>						
<b>Renforcer le tissu productif local et favoriser un modèle de développement plus durable</b>						
<b>1.1 : Dynamiser le tissu économique local :</b> mieux connaître et mieux répondre aux besoins des entrepreneurs (notamment en matière de formation ou de communication sur les compétences et savoir-faire locaux).						
<b>Projets structurants</b>						
1	<u>Création d'un annuaire des compétences et produits des entreprises</u>	Communauté de Communes Vienne et Gartempe	30 000 €	Maxi : 15 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITE
2	Analyse des besoins en formations courtes adaptées à l'économie locale	Club des Entrepreneurs du Sud Vienne			Accompagnement des services de la Région, préalable à la mise en place d'une démarche de type GPECT, et pouvant donner lieu à une structuration du Club d'entreprises sur les enjeux RH	FORMATION
<b>1.2 : Maintenir une économie de proximité, garante du lien social et des savoir-faire du territoire :</b> l'artisanat et le commerce sont des points d'ancrage du territoire et de ses habitants. Ces activités participent à l'attractivité du territoire et doivent bénéficier d'une attention particulière						
<b>Projets structurants</b>						
3	<u>Services de proximité en milieu rural (derniers commerces et multiples ruraux à Paizay le Sec, Romagne, ...)</u>	Commune de Paizay le Sec		Maxi : 60 000 € par multiple rural		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>Projet en amorçage</b>						
	> Mise en œuvre d'une Opération Collective de Modernisation sur le Sud Vienne					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>1.3 : Accompagner les mutations agricoles et encourager les bonnes pratiques durables</b> L'agriculture doit être accompagnée dans l'évolution de ses pratiques pour mieux répondre aux enjeux économiques, sanitaires et environnementaux.						
<b>Projet en amorçage</b>						
	> Animation et développement de programmes anti-gaspillage alimentaire, approvisionnement de la RHD en produits locaux (Association Mont'Plateau...)					AGRICULTURE
<b>1.4 : Renforcer l'offre résidentielle en faveur des entrepreneurs</b> Pour mieux répondre à l'évolution des besoins des entrepreneurs, le territoire étudiera une offre immobilière adaptée : coworking, tiers lieux, ZAE.						
<b>Projets structurants</b>						
4	<u>Réaliser un schéma d'accueil des activités économiques</u>	Sud-Vienne	30 000 €	Maxi : 15 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Développer les espaces d'accueil d'activité : tiers-lieux, co-working (Usson, Couhé, Charroux, Sillars...) > Création d'un éco-hameau (ateliers partagés, éco-gîtes) à Lathus					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TIERS LIEUX
<b>Axe 2 :</b>						
<b>Intégrer le Sud-Vienne dans un espace élargi, affirmer son attractivité et sa capacité à générer de l'activité</b>						
<b>2.1 : Promouvoir le bâti remarquable et naturel, signature identitaire du Sud-Vienne et développer une capacité d'accueil de qualité.</b> Les atouts sont nombreux (bâti remarquable et milieux naturels) mais doivent être valorisés et préservés pour faire connaître le territoire comme destination touristique à part entière						
<b>Projets structurants</b>						
5	Structuration de l'offre touristique	Sud-Vienne	935 490 €		Projets à étudier dans le cadre de l'APP NOTT pour un soutien des actions	TOURISME
6	Développement Abbaye de Saint Savin (scénographie, numérique, communication...)	Etablissement Public de Coopération Culturelle St Savin Sur Gartempe et Vallée	557 610 €	Maxi :20% plafonnée à 500 000 € des dépenses éligibles		TOURISME/PATRIMOINE
7	Valorisation du site de Morthemmer	Commune de Valdivienne	500 000 €	Max : 50% sur l'étude de faisabilité - Aide au conseil	Avis favorable pour une étude d'impact et de faisabilité touristique	TOURISME
<b>Projets en amorçage</b>						
	> Mise en réseau des sites patrimoniaux remarquables, mise en valeur et préservation des édifices (de Charroux, de Valence...) > Création d'une destination touristique Sud-Vienne s'appuyant sur des marqueurs territoriaux et identitaires communs, > Réhabilitation de gîte de groupes (Commune de St-Macoux)					PATRIMOINE / TOURISME

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES											
<b>2.2 : Favoriser l'attractivité du territoire par un développement harmonieux des centres-bourgs, une politique d'habitat et de revitalisation commerciale équilibrée.</b> Cette politique est rendue nécessaire pour attirer notamment les jeunes et les cadres																	
<b>Projets en amorceage</b>																	
	> Création d'une résidence Habitat Jeune à Montmorillon > Etude stratégique pour la mise en place du dispositif régional "Un, deux, toit" pour l'hébergement temporaire des jeunes					URBANISME / SERVICE HABITAT LOGEMENT											
<b>2.3 : Structurer l'offre de soin et encourager le développement de la Silver Economy</b> La "séniorisation" de la société peut constituer un levier de développement économique et une filière d'avenir																	
<b>Projets structurants</b>																	
8	Semaine de la santé	Communauté de Communes Vienne et Gartempe	41 000 €	Maxi : 1 000 €		SANTE											
9	Réalisation d'une étude stratégique territoriale sur l'organisation de l'offre de soins et des problématiques de santé (CLS)	Communauté de Communes du Civraisien-en-Poitou	30 000 €	50% d'un plafond de 50 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE											
10	Étude sur le potentiel de la création d'activité autour de la silver économie	Sud-Vienne	45 000 €		AAP	SANTE											
<b>Projet en amorceage</b>																	
	> Mailler le territoire en maisons de santé (Valdivienne, Civaux, Gençay)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE											
<b>2.4 : Faciliter la mobilité en adaptant l'offre de transport en commun et en développant des transports propres :</b>																	
<b>Projets en amorceage</b>																	
	> Création d'un pôle multimodal à Lussac-Les-Châteaux, salon sur les mobilités électriques et mobilités en zones rurales					MOBILITE TERRITORIALE / AIDES AUX ENTREPRISES											
<b>Axe 3 : Faire du vivre ensemble un levier de la dynamique local et de l'identité du territoire</b>																	
<b>3.1 : Soutenir la filière culturelle</b> Marqueur fort du territoire et levier de développement économique, son soutien passe par une aide à sa structuration, notamment par une mise en réseau de l'offre, l'appui aux structures de diffusion et au maillage en équipements																	
<b>Projets en amorceage</b>																	
	> Mise en réseau de l'offre des structures culturelles (MJC), soutien aux programmes de diffusion culturelle majeurs (Compagnies, saisons, festivals...), Réhabilitation de la MJC Claude Nougaro, création de scène de proximité à Montmorillon, d'un théâtre de verdure à Valdivienne...					CULTURE											
<b>Ingénierie du contrat :</b> <b>Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, d'attractivité et de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.</b> <b>Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.</b>																	
	<table border="1"> <tr> <td>Chef de projet territorial - animation du contrat</td> <td rowspan="3">Communautés de Communes Vienne et Gartempe et Civraisien en Poitou</td> <td>0,5 ETP</td> <td>maxi : 15 000 € pour 1/2 ETP</td> <td rowspan="3">Année 2018</td> <td rowspan="3">AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE</td> </tr> <tr> <td>Chef de projet économie-emploi-formation</td> <td>1 ETP</td> <td>maxi : 30 000 € pour 1 ETP</td> </tr> <tr> <td>Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat ("tourisme")</td> <td>1 ETP</td> <td>maxi : 30 000 € pour 1 ETP</td> </tr> </table>	Chef de projet territorial - animation du contrat	Communautés de Communes Vienne et Gartempe et Civraisien en Poitou	0,5 ETP	maxi : 15 000 € pour 1/2 ETP	Année 2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE	Chef de projet économie-emploi-formation	1 ETP	maxi : 30 000 € pour 1 ETP	Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat ("tourisme")	1 ETP	maxi : 30 000 € pour 1 ETP				
Chef de projet territorial - animation du contrat	Communautés de Communes Vienne et Gartempe et Civraisien en Poitou	0,5 ETP		maxi : 15 000 € pour 1/2 ETP	Année 2018			AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE									
Chef de projet économie-emploi-formation		1 ETP		maxi : 30 000 € pour 1 ETP													
Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat ("tourisme")		1 ETP	maxi : 30 000 € pour 1 ETP														
<b>LEADER</b>																	
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER											